



La Gazette de Joliette.

Journal Politique et Commercial.

IMPRIME ET PUBLIE PAR

A. FONTAINE.

Rue Notre-Dame, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine.

Lundi et Jeudi.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour le Canada, — DEUX PIASTRES PAR AN.
Pour les Etats-Unis — DEUX PIASTRES C. DE
MEX (argent du Canada) ou TROIS PIASTRES en
greenbacks.

Indivisiblement payable d'avance.

CONDITIONS D'ANNONCES.

Dix lignes et au-dessous 1ère insertion 50 cts
2 cts. pour chaque insertion subséquente

Au-delà de dix lignes 8 cts., par ligne pour la
première insertion, et 2 cts., par ligne pour
chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui
vont être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins
de 6 mois.

Il faudra donner au moins un mois d'avance pour
discontinuer son abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront
être adressées franches de port à A. Fontaine.

A. FONTAINE,

AVOCAT.

Rue Notre-Dame.

JOLIETTE.

JOSEPH MARTEL,

AVOCAT.

RUE ST. PIERRE,

JOLIETTE.

M. Martel se charge de toutes collections, et
s'est assuré des services d'un huissier collec-
teur.

Joliette, 24 Février 1873.

OLIVIER, BABY & McCONVILLE,

AVOCATS.

Coin des Rues St. Viateur et Ste. Marie

JOLIETTE.

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et
L'Assomption.

Joliette 1 Avril, 1866

J. S. RIVEST,

NOTAIRE.

(BUREAU DE FEU EUG. ARCHAMBAULT, N.P.)

RUE DU PORTAGE,

L'ASSOMPTION.

J. I. TARTE,

NOTAIRE.

(Bureau de L'Hon. Ls. Archambault.)

L'ASSOMPTION.

J. B. CHEVICNY,

NOTAIRE.

BUREAU: Chez L. Desautels,

NOTAIRE.

JOLIETTE.



DR. F. X. COTE

RUE ST. PAUL
JOLIETTE.

17^h Visible à toute heure.
Joliette, 11 Avril, 1866.

NARCISSE MARTEL,
HUISSIER

De la cour Supérieure

Feuilleton.

UN SACRIFICE.

I
(Suite.)

A Amstegg ils descendirent tous ensemble dans un assez bel hôtel, où M. Halewyn retint pour son usage un salon et deux chambres à coucher donnant sur la rue. Les deux jeunes gens eurent chacun une chambre à l'étage adessus.

Tandis que la compagnie était attablée et causait gaiement en soupirant, les sons d'un piano résonnèrent tout à coup dans la maison. Florence poussa un cri de joie, comme si cette musique lui promettait un grand bonheur.

L'hôtelier leur dit que c'était sa petite-fille qui jouait; mais que, s'il plaisait à mademoiselle ou à ces messieurs de faire de la musique, le piano était à leur disposition.

Florence ne se le fit pas dire deux fois. Tout le monde se leva et se rendit au salon où se trouvait le piano.

La jeune fille, qui avait perdu toute sa timidité, se mit à jouer tout ce qu'elle savait de mémoire. Elle chanta des romances françaises et flamandes, et même de grands morceaux d'opéras connus.

Herman et son ami s'enthousiasmèrent à chanter des chansons sérieuses et comiques. S'ils n'étaient pas bons musiciens, ils avaient des voix jeunes et de jeunes cœurs. Enfin ils chantèrent tous ensemble les airs les plus connus. Quel plaisir, quelle gaieté, quel enthousiasme! C'était une véritable kermesse, une fête cordiale. Aucun d'eux ne ressentait la moindre fatigue de cette journée si bien remplie et de ce long voyage.

Ce fut seulement lorsque l'oncle les réduisit au silence pour ainsi dire par force, et déclara que Florence devait absolument aller se coucher, qu'ils s'aperçurent tous qu'ils étaient non pas seulement fatigués, mais harassés, et qu'au premier moment de relâche ils s'assoupiraient sans s'en douter.

Tout en chantant, la jeune fille, avec une ruse naïve, avait imploré de son médecin une nouvelle complaisance. Les jeunes gens, qui ne se sentaient plus la force de lui rien refuser, avaient résolu de passer encore à Amstegg toute la journée du lendemain pour se reposer avant de monter sur le Saint-Gothard. On emploierait cette journée non à voyager, mais à se promener, à flâner, à causer et à s'amuser sans fatigue. Ce serait un beau jour pour eux et pour Florence! Chacun prit sa bougie et monta à sa chambre en se souhaitant une bonne nuit.

II

Herman Van Borgstal n'avait pas bien dormi. Sa nuit avait été occupée, tantôt par de doux rêves et par d'heureuses prévisions, tantôt par des doutes affligeants et de tristes incertitudes.

Il n'était levé et avait pris place devant une table, près de la fenêtre, pour écrire une lettre à sa mère. Le papier reçut probablement les confidences entières de son âme ému, car il souriait en écrivant, ses yeux étincelaient, et l'exaltation se lisait dans tous ses traits; un moment il laissa tomber sa plume et s'écria à haute voix, comme pour convaincre sa mère d'une vérité importante.

— Elle vous connaît, elle vous aime, elle est belle, intelligente et bonne comme un ange! Elle montre encore avec joie et orgueil la place où vous l'avez baisée tendrement sur la joue. Oh! mère, il faudrait la voir maintenant! Cette jolie enfant, ce frais bouton de rose est devenu un lis superbe dont la pureté virginale, dont l'éclat doux et tranquille vous charmeront.

Puis il reprit la plume et traça sur le papier ces paroles enthousiastes pour se remettre à parler tout haut à sa mère l'instant d'après.

Au bout d'une heure, il arriva à la fin de sa longue lettre, non sans de nouvelles et nombreuses interruptions. Après l'avoir cachetée, il la mit dans la poche de son paletot.

Cependant il resta assis, songeant et réfléchissant. D'abord son sourire joyeux attestait que ses réflexions devaient être d'une nature agréable, mais petit à petit, son esprit mobile se tourna vers des idées moins encourageantes, car un voile de doute inquiet assombrit sa physiologie, et il laissa tomber sa tête dans ses mains en poussant un profond soupir.

En ce moment, la porte de la chambre s'ouvrit doucement, et Max Rapelings entra sur la pointe du pied, sans que Herman le remarquât. Le jeune docteur considéra un instant son ami avec un sourire ironique, puis il donna à son visage une expression d'inquiétude, et s'avança vers la fenêtre.

Il regarda Herman en face, sans rien dire, et lorsque celui-ci en exprima son étonnement, il lui demanda:

— N'as-tu rien à me dire?

— Mais qu'aurais-je à te dire? murmura le jeune avocat. Tu as un air si singulier, Max! Est-il arrivé quelque chose de désagréable?

— Ah! que j'ai mal dormi! répondit Max en soupirant. J'ai la tête pleine de billevesées. Si cela dure longtemps ainsi, le pauvre Max en deviendra tout à fait fou avant de revoir son pays natal. Il paraît, Herman, que tu es également poursuivi par des pensées inquiètes, puisque je te trouve levé de si bonne heure et déjà tout habillé!

— J'ai profité de l'occasion pour écrire à nos parents. Car pendant la journée nous n'en eussions pas trouvé le temps.

— Et tu as bien dormi?

— Passablement, Max.

— Vraiment? Et tu n'as pas été troublé par un flot de pensées, par des rêves continus?

— Je ne prétends pas cela. J'ai pensé au plaisir que nous avons goûté hier.

— Et pas à autre chose?

— Et en même temps à la candeur, à la naïveté charmante de mademoiselle Halewyn.

Max Rapelings se laissa choir sur un siège et murmura en soupirant:

— Combien j'envisie ta froideur, Herman! Ah! je ne me sens pas heureux. Je suis confus et j'ai peur; mon cœur a besoin d'épanchement.....

— Ah ça, répondit le jeune avocat, non sans une certaine frayeur, nous sommes restés trop longtemps sérieux, n'est-ce pas? C'est un bison de ta nature qui te pousse par ici pour te moquer un peu de ton ami!

— Non, non, c'est sérieux cette fois. Crois-tu donc, Herman, que le pauvre Max Rapelings, parce qu'il est plus ou moins contrefait, n'a pas du tout de cœur? Moncheron, mite ou papillon, tout ce qui touche à la flamme se brûle les ailes.

— Sois clair, je t'en supplie, que veux-tu dire?

— Oh! je sais bien, murmura Max avec une étincelle de reproche dans les yeux. Il y a beaucoup de gens qui, à ma place, cacheraient leur chagrin et souffriraient en silence; mais je suis un ami véritable, moi, et ni honte ni crainte ne peuvent me retenir ni me rendre coupable dissimulation.

Herman, qui commençait à croire que son ami parlait sérieusement, le regardait avec une inquiétude croissante.

— Supposons un instant, Max, dit-il, que tu ne viennes pas pour te divertir à mes dépens. J'attends avec impatience la confiance que tu me promets.

— Est-elle pénible? babouinait Max d'un ton courageux. Herman, mon ami plains-moi... je suis amoureux, éperdument amoureux!

— Toi! s'écria Herman subitement effrayé. Toi amoureux! Et de qui!

— Cela n'est pas difficile à deviner. Le médecin a guéri sa maladie; mais, hélas! la maladie a causé à son tour bien du mal à son médecin.

— C'est impossible, impossible! s'écria Herman tout tremblant. Tu me trompes. Mais ce serait de ta part une bien cruelle plaisanterie.

— Ecoute, reprit Max Rapelings, sans faire en apparence aucune attention à l'agitation de son ami; écoute, je vais te dire ce qui me rend malheureux: sous le doux regard de ses yeux noirs, sous le charme de son esprit candide, sous la séduction d'une voix angélique, mon âme a succombé, et, rêveur insensé, je me suis mis à faire des projets d'avenir et à bâtir des châteaux en Espagne. Quel bonheur inaltérable je me promettais! Mais ce brillant et somptueux édifice ne pouvait pas rester debout: il tombait en ruine chaque fois que ma raison jalouse évoquait la triste réalité.

L'objet de mon amour est si naïf que son cœur ne sait peut-être pas encore ce que c'est qu'aimer; et, s'il le savait, serais-je bien celui qu'elle choisirait? Elle a résolu, irrévocablement résolu, de fuir le mariage comme un danger terrible; son oncle ne le redoute pas moins qu'elle; quant à mon père, consentirait-il? Et si j'étais assez favorisé de la fortune pour obtenir l'amour de cette auge, que d'insurmontables obstacles!

— Tu railles, tu railles, interrompit Herman avec anxiété.

— Crois-le si tu veux, je sens la blessure dans mon cœur et ne la cache pas.

— Hélas! quel affreux malheur! s'écria Herman. Plût à Dieu que nous ne fussions jamais venus en Suisse! La fin de toutes ces joies devait donc être un malheur, une malédiction?

— Une malédiction, Herman!

— Oui, oui, et pis encore! Je sens les larmes jaillir de mes yeux! Notre tendre amitié serait brisée! Entre nous se dresserait un obstacle éternel, une implacable et monstrueuse passion: la jalousie!

— Oh! non, non, fuyons ces lieux funestes pour sauver notre amitié; pas de femme entre nous.

Herman avait prononcé ces paroles en faisant des gestes violents et avec l'accent du plus profond désespoir; il avait même pris sa valise afin de tout préparer pour un départ immédiat; mais il la laissa retomber et regarda Max Rapelings avec stupefaction en l'entendant tout à coup éclater de rire.

— Ce n'est pas vrai! tu n'aimes pas Florence, s'écria-t-il avec une expression de bonheur contenu.

— Badinage! plaisanterie pure! pour l'arracher à tes rêves égoïstes.

Herman se laissa aller sur un fauteuil, et dit avec un dépit très-sincère:

— Max, Max, tu as agi cruellement avec moi. Je ne t'aurais jamais cru capable d'une aussi froide cruauté.

— Quelle cruauté? Pouvais-je deviner que tu fusses si éperdument amoureux de ma malade! Est-ce que tu me l'as jamais dit? Cela t'apprendra à faire des cachoteries avec moi et à me déguiser ce qui se passe dans ton cœur. Je t'en veux: c'est une leçon que j'ai voulu te donner.

— Max, mon cher Max, je n'sais pas même m'avouer la vérité, et je me disposais à aller l'éveiller pour te demander conseil.... conseil et consolation, car je suis bien tourmenté.

— Ta, ta, ta, dissimules, hypocrite; je croyais te surprendre au lit, et, en regardant par le trou de la serrure, je t'ai vu remuer les bras comme un tragédien qui rejette son rôle, et je t'ai entendu déclamer sur les anges, les roses et les lis.

— Tu m'as écouté?

— Oh, c'était inutile; dès hier je connaissais les rêves tristes ou gais qui devaient t'agiter: c'est pour cela que je t'ai défilé, par pure plaisanterie, les grands sentiments qui troublaient mon âme.... N'étais-ce pas mot pour mot tes propres pensées? N'est-ce, si tu l'oses?

— Je ne le nierai pas; c'est la vérité, Max.

— Eh bien, puisque tu en conviens, je te pardonne ta dissimulation. Toute plaisanterie à part, causons un peu sérieusement. Je veux te prouver que tu as en moi un ami qui ne mérite nullement la défiance; tandis que toi, absorbé par un sentiment exclusif, tu ne songeais qu'àux beaux yeux et à la jolie voix de mademoiselle Halewyn, moi je ne cessais de penser à toi. Si je n'ai pas bien dormi cette nuit, ce qui est exact, c'est parce que je m'inquiétais de ton bonheur de ton avenir; car, il ne faut pas se le dissimuler, l'affreux roman du gant jaumarque avec rapidité vers un dénouement heureux ou triste. J'aurais dû le prévoir; j'aurais pu encore l'empêcher avant-hier, maintenant il est trop tard. d'ailleurs, je ne suis pas moins coupable que toi.

— Toi, coupable? répéta Herman.

— Oui, car si ces relations devenaient jamais pour lui une source de chagrin, je devais encaisser au moins la moitié de la responsabilité: le fait est que j'ai caressé aussi certain espoir pour moi-même et que je me suis bercé de certains rêves d'avenir.

(A Continuer.)

Faits Divers.

— Un homme, qui s'occupe de météorologie, vient de communiquer au *Chronicle* des données bien peu encourageantes sur la manière dont il prétend que vont se comporter les mois de septembre, octobre, novembre et décembre. Bien entendu, ce ne sont pas des articles de foi. Voici ce qui en est, cependant: On peut s'attendre à de terribles orages avec tonnerre, les 4, 19, 21 et 25 septembre.

Pendant le mois d'octobre, il y aura de grandes tempêtes accompagnées de pluie et de grêle, entre le 16 et le 26.

En novembre il y aura de grandes tempêtes de neige de pluie et de grêle entre le 16 et le 30, et des tremblements de terre les 19, 25 et 30 jusqu'au 2 décembre.

— Un incident assez singulier vient, d'après le *Figaro*, de se produire à la Nouvelle Calédonie. On se rappelle qu'Assi, aujourd'hui déporté, avait commencé à faire parler de lui, en France, en organisant les grèves du Grenot, Or, depuis son arrivée à la Nouvelle Calédonie, Assi est devenu directeur d'un atelier de construction, et, comme tel, a sous ses ordres 50 à 300 ouvriers. Au mois de mai dernier, une tentative de grève eut lieu par ses ouvriers et Assi apprit que l'instigateur de cette grève n'était autre que son ancien collègue de la Commune, Paschal Grousset. Il le surveilla avec attention et, le 14 mai dernier, aide de quelques-uns de ses ouvriers, Assi arrêta Paschal Grousset au moment où il cherchait à détourner les ouvriers de se rendre à leur travail. On voit qu'Assi est devenu conservateur, depuis qu'il possède quelque chose, et il est bien probable qu'il n'a plus pour les gendarmes la haine qu'il professait naguère, alors qu'il n'avait rien à défendre. Quand à Paschal Grousset, comme il n'a rien su acquiescer, il est naturellement resté révolutionnaire.

— Parmi les nombreux artistes qui travaillent au Louvre à copier les tableaux des maîtres, il en est un, en ce moment, qui mérite une mention particulière.

C'est un Russe, M. Ledakoff.

Fils d'un pauvre cultivateur d'une des provinces de la Russie, cet homme, entraîné par une vocation irrésistible, abandonna, à l'âge de vingt ans, le soc et la charrue pour s'adonner à la peinture. Ayant appris à lire et à écrire, il fit à pied le voyage de son hameau à Saint-Petersbourg.

La, grâce à un talent hors ligne, et après quelques années d'un labeur mou, M. Ledakoff parvint à gagner, à la pointe de son pinceau, le grade d'artiste sociétaire de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg.

A présent, c'est une célébrité.

M. Ledakoff fait en ce moment une tournée en Europe afin d'étudier les chefs d'œuvres des grands maîtres.

— Je trouve une curieuse histoire de photographie dans le *Journal de Vermont* (Etats-Unis d'Amérique):

Une bande de malfaiteurs desolait le pays, pillant, incendiant et assassinant. Un grand nombre de cadavres avaient été découverts, portant tous la même blessure mortelle, la section de la carotide. Il devenait évident que tous ces meurtres devaient être attribués à la même bande. Tous les détectives du New Hampshire s'étaient réunis à ceux du Vermont pour se mettre en campagne. Un jour du mois dernier, ils furent tout à coup mis sur la piste de la bande entière et ils allaient la surprendre dans leur repaire lorsque l'éveil fut donné. Les Landits, fuyant dans la même direction vinrent à passer devant un photographe qui mettait son objectif au point. L'opérateur eut un trait de génie; braquant son objectif sur le groupe; il exécuta la plus merveilleuse *instantanéité*;

Les détectives, arrivant à leur tour, allaient interroger le photographe, lorsque celui-ci leur soumit le cliché qu'il venait d'obtenir. Les ressemblances étaient si parfaites que l'on reconnut le plus grand nombre des coupables, qui n'étaient autres que des habitants bien connus du pays qu'on pinça chez eux dès le lendemain.

Voici un auxiliaire inappréciable pour notre police de sûreté.

JOLIETTE.

LUNDI, 15 SEPTEMBRE 1873.

La Gazette du Canada de samedi contient les nominations des juges, dont les noms suivent : A. B. Pouthier, Ecr., C. R. Kamouraski; Hon. L. A. Olivier, Ecr., Sénateur, C. R., Berthier, Tho. McCord, Ecr., avocat, de Québec. Ces messieurs sont nommés juges puisés de la Cour Supérieure.

Cette nouvelle devra grandement réjouir les justiciables de ce District qui pourront, chaque jour de l'année s'adresser à leur juge sans presque se déranger.

L'Hon. Juge Olivier devra résider à Joliette.

La nomination de l'Hon. M. Olivier comme juge de la Cour Supérieure laisse vacante la charge de Sénateur pour la division de Lanaudière. Cette vacance sera remplie, nous n'en avons aucun doute, avant la session fédérale, qui aura lieu vers le mois de Novembre prochain.

La nomination de M. Olivier jette le démenti au *Nouveau Monde*, qui, dans un article ou cette feuille attaque *La Gazette*, exprimait l'espoir qu'il n'y aurait pas lieu de faire un choix entre M. G. De Lanaudière et M. Bellerose comme Sénateur. Dans cet article le *Nouveau Monde* nous accusait de "Brutalité envers M. Bellerose" et insinuait que notre article du 4 Septembre avait été inspiré par l'Hon. M. L. Archambault et par M. Baby, notre député, dont la "La Gazette" serait l'organe.

Notre confrère nous fait trop d'honneur, et nous devons déclarer que nous ne sommes pas l'organe de ces honorables messieurs, dont nous nous flattons, cependant, d'exprimer parfois les vues. Et dans cet article, nous ne croyons pas avoir encouru leur blâme.

Au reste si MM. Archambault et Baby veulent réclamer contre notre écrit, nos colonnes leur sont ouvertes.

ÉCOLE D'AGRICULTURE.

Une petite visite à l'école de l'agriculture du collège de l'Assomption et à la ferme modèle qui y est attachée, nous a convaincu une fois de plus, de l'avantage de tels établissements dans nos campagnes. Pour le moment, il n'y a que quelques élèves sous la direction de M. J. A. Marsan, mais dans quelques jours les classes s'ouvriront pour un plus grand nombre et il est à espérer que ce nombre sera plus élevé que les années passées.

Pour se convaincre de l'utilité de ces écoles et de l'avantage d'y envoyer ses enfants, il suffit de visiter la ferme, les récoltes qu'elle produit, les bâtiments qui y sont érigés, et les instruments d'agriculture dont on se sert. En voyant toutes ces choses, l'on comprend aussitôt ce que peut faire, en agriculture l'art et l'intelligence.

Depuis le printemps dernier, la ferme est louée à M. le Dr. Charbonneau, qui est en même temps chef de pratique. Nous pouvons dire, sans flatterie que sous sa direction la ferme a pris un aspect qui annonce une bonne culture. Les foins de l'année ont été excellents et en très grande quantité; les patates, les légumes, les carottes, betteraves, etc., ont un peu souffert de la sécheresse. Malgré cela, il y en aura assez pour fournir une bonne partie de l'alimentation du bétail durant l'hiver.

Nous avons souvent recommandé à nos lecteurs de la campagne d'envoyer leurs enfants passer une année dans cette maison où ils pourraient apprendre tant de choses ignorées complètement de presque tous les cultivateurs. Nous renouvelons aujourd'hui nos instances et nous engageons fortement les habitants d'aller puiser à cette source de science qui leur est si nécessaire.

Pour faire comprendre l'étendue de l'enseignement qui est donné à l'école d'agriculture de l'Assomption et le côté purement pratique, nous allons donner — de mémoire — le nom des instruments d'agriculture améliorés que possède cette grande ferme: "Faucheuse, Eagle, Semoir et Herse combinés, grand Râteau sur des roues, petit râteau sur des roues, tiré par un cheval, houe à cheval, charues et herse en fer, cultivateur, semoir pour les légumes, sarcler et renchaussure." — Nous ne donnons ici naturellement que le nom des instruments dont l'usage est peu connu. Mais cela suffit pour faire comprendre que l'élève est à même de se rendre familier avec ces instruments et devenir en état de s'en servir avantageusement au sortir de l'institution.

La distribution des bâtiments de la ferme mérite d'être citée. Bien plus, tout cultivateur devrait aller les visiter pour se guider dans la construction fa-

ture de ses écuries, granges, étables, porcheries, bergeries et tenues.

Les bûches sont disposées comme suit; la remise pour instruments d'agriculture et voitures; 20 Ecurie; 30 grange, dont une porte latérale conduit à l'écurie et une autre à l'étable; la grange est traversée dans toute sa longueur, moins 20 à 25 pieds, par une large batterie; 40 Etable, avec allées et conduits pour le purin, à l'entrée de l'étable se trouve une escaher qui conduit à la cave où l'on met les légumes de la ferme; au-dessous de l'étable, les fosses à purin; 50, à l'extrémité Est un abri pour les fumiers, puis vient la porcherie et une usine pour préparer la nourriture des porcs; puis la bergerie.

AUX CULTIVATEURS.

Nous recommandons à l'attention spéciale des cultivateurs qui nous lisent, l'extrait ci-dessous d'un écrit de la *Gazette des Campagnes*.

Le défaut d'instruction spéciale est un mal dont nous souffrons horriblement dans notre pays. L'ignorance des choses de l'agriculture est générale, et si l'on en excepte quelques rares individualités, les hommes les plus haut placés dans notre monde officiel, ignorent les plus simples notions de la science agricole.

Aujourd'hui on pousse les jeunes gens principalement vers les carrières libérales; sur les bancs du collège même on les prépare à entrer dans ces carrières en leur remplissant la tête de grec, de latin et de littérature. Ils y contractent même un dégoût prononcé pour tout ce qui se rapproche de près ou de loin des choses de l'agriculture. Mais tous ne réussissent pas à atteindre leur but, tous ne sont pas devenus avocats, notaires ou médecins, et même, parmi les élus, tous ne parviennent pas à se créer une clientèle qui leur permette de vivre de leur profession.

Ceux qui ont manqué leur carrière ou dont les talents ne sont pas assez brillants, sont alors jetés sur le pavé et viennent grossir cette masse d'hommes déclassés, oisifs par nécessité: Ils usent leur vie à traîner les antichambres des départements publics, en quête d'une situation qui puisse les empêcher de mourir de faim et qui souvent leur est refusée pendant des années.

Des positions industrielles et agricoles n'offrent aucun attrait à ces hommes qui ont aspiré aux situations commodes offertes par les carrières libérales et l'administration, et qui ont dépensé leur jeunesse à s'y préparer. En outre, à vingt-cinq ans on est bien vieux pour recommencer son éducation, et à moins d'être doué d'un courage fort peu commun, on oublie et on n'apprend plus.

De cette instruction classique qui a coûté si cher aux pères de famille, qu'en résulte-t-il pour la prospérité générale du pays? Si seulement on prenait la peine de calculer ce que coûte l'éducation d'un jeune homme destiné au barreau par exemple, combien on serait surpris de l'énormité de la somme exigée par cette éducation, et de sa disproportion avec le salaire moyen du jeune avocat! comme on se déromperait bientôt sur la valeur de l'éducation classique!

Mais on n'a jamais fait cette comparaison et on ne la fera jamais, parce qu'on se fait illusion sur le mérite de ses enfants, qu'on espère pour eux la position la plus élevée, et qu'on ne se doute pas qu'ils puissent descendre jusqu'à la plus basse. Quel est le père qui n'ambitionne pas pour le jeune étudiant en droit, une nombreuse clientèle et peut-être une éminente situation de juge en chef? Néanmoins, que de fois son ambition a été trompée!

Cependant, les parents ne sont pas les seuls que l'on doit blâmer. Si leurs enfants ne reçoivent pas dans nos établissements d'instruction publique le genre d'instruction qui conviendrait à toutes les classes de la société. Ceux qui donnent l'impulsion à ces établissements doivent supporter une large part de blâme, car eux aussi contribuent à fausser l'éducation des jeunes gens: ils semblent épris de ce vieux préjugé qui fait considérer les carrières libérales comme les seules honorables, comme les seules auxquelles un jeune homme instruit puisse convenablement aspirer.

A tous les degrés, l'instruction publique est anti-agricole; depuis l'école élémentaire où l'enfant apprend à lire jusqu'à la plus haute institution où il achève son éducation, on semble proscrire tout ce qui rappelle l'agriculture. Si le livre n'est pas un traité sur la religion, il parle de tout excepté d'art agricole; ce sera tantôt un livre de littérature, comme le *Télémaque*, tantôt quelques récits de voyage, tantôt quelques historiettes qui détourneront sans cesse l'esprit de l'enfant des faits de l'agriculture.

Trop souvent le maître lui-même laisse échapper des propos qui font voir son dédain envers les occupations rurales. Ces propos souvent répétés réagissent enfin sur le cœur de l'élève et lui font mépriser l'agriculture. Seuls quelques cours bien-nés échappent à la conta-

tion, et conservent quelque considération envers la culture des champs.

Cet état de choses exige une réorganisation dans tous les degrés de notre éducation publique. Depuis trop longtemps l'agriculture est à l'épave de tout le monde, et de ceux-là mêmes qui lui doivent leur subsistance et leur fortune. Depuis trop longtemps on enlève à l'art et à la science agricoles, les hommes de talent qui pourraient les faire progresser, et les ramener à la haute position qui leur appartient dans le monde. Depuis trop longtemps déjà, on bannit de l'instruction des jeunes gens les sujets qui touchent à l'agriculture. Le mal est assez grand pour que nous pensions à y porter remède.

On a établi, il est vrai, quelques écoles d'agriculture où des jeunes gens dignes de tous les éloges vont puiser la science spéciale nécessaire à la pratique. Mais ne pensons pas que cela soit suffisant.

Ces écoles sont d'abord trop peu nombreuses, puis les tendances générales de l'instruction publique leur sont antipathiques. La conséquence de cette antipathie, c'est que les élèves de ces écoles d'agriculture se recrutent avec une excessive difficulté. A peine une vingtaine de jeunes gens les fréquentent-ils chaque année, et encore sur ce nombre plusieurs se dégoûtent, et laissent l'institution, pour aller chercher derrière un comptoir une occupation moins fatigante. Il n'y a que les vocations agricoles bien décidées qui persistent.

Ce n'est donc pas assez d'établir des institutions spéciales d'enseignement agricole: il faut de plus préparer l'intelligence des enfants, et autant que possible aussi celle de leurs parents, leur faire aimer l'état agricole, leur en faire voir les avantages et leur démontrer l'utilité incontestable des études rurales.

Voilà sans doute une tâche bien grande et bien difficile à accomplir; mais elle n'est pas impossible. Tout peut-être obtenu par une réorganisation convenable dans notre système d'enseignement public, et par le choix d'instituteurs décidés à seconder de toutes leurs forces les vues de l'administration.

C'est surtout dans le bas âge que les enseignements du maître profitent le mieux, car alors l'enfant est sans préjugés. Il faut donc commencer le travail dès l'école élémentaire, et le continuer sur les bancs de l'école-moyenne et de l'académie. Dans les collèges classiques, l'agriculture devrait faire partie du programme des études, et les élèves les plus avancés devraient recevoir un cours d'agriculture générale en rapport avec les hautes connaissances qu'ils ont acquises pendant leurs études. L'Université même devrait posséder sa chaire d'économie rurale, et tous les étudiants devraient être tenus d'assister aux cours qui s'y donneraient sur cet important sujet. L'agriculture n'est méprisée que parce qu'on ne la connaît pas, et nos universitaires pourraient rendre d'immenses services à leur pays, si l'on avait soin de leur inculquer les saines notions de l'économie agricole.

LA LETTRE DE SIR JOHN.

Nous publions ci-dessous la lettre qu'avait adressée l'Hon. Premier Ministre de la Puissance à l'Hon. M. Pope et qui a été enlevée du bureau de Poste de Montréal et publiée dans les journaux de l'opposition avant d'avoir été remise à son adresse:

Ottawa, 1er septembre 1873.

Mon cher Pope,

Je désire avant d'adopter aucune mesure au sujet de la nomination de John Young que vous vous intéressiez au choix d'un candidat pour Montréal Ouest. D'après ce que j'apprends, William Workman serait le meilleur candidat (*really the best*). Il objectera peut-être à sa mise en candidature, mais s'il est le plus fort candidat, vous pouvez facilement lui donner à entendre que s'il consent à entrer en campagne et réussit, nous le considérerons comme ayant droit au plus prochain siège vacant dans le Sénat. C'est du reste l'objet de son ambition. Je ne crois pas que nous adoptions aucune mesure définitive au sujet de la nomination comme inspecteur avant d'avoir trouvé notre candidat et que la lutte soit engagée.

Il y aura quelques difficultés à faire consentir A. A. Stevenson à cet arrangement, mais je crois la chose possible. Veuillez donc vous occuper de l'affaire. Si notre candidat est prêt alors nous allons de suite prendre les mesures nécessaires pour nous assurer la résignation de Young, résignation, je pense, qu'il n'hésitera pas à donner en apprenant que s'il ne la donne pas un autre qui lui remplira les fonctions d'inspecteur.

A vous sincèrement,
JOHN A. MACDONALD.

UN ENFANT A QUI SAINTE ANNE REND LA VUE.

Nous reproduisons des *Annales de la bonne sainte Anne de Beauport*, le fait miraculeux qui suit:

Un citoyen respectable de Coaticook nommé Jérémie Simotte nous a certifié ce qui suit, en présence de M. le supérieur du Séminaire de Québec, et de M. Saxe: "Il y a de cela treize ans. J'avais une petite fille qui était venue au monde avec une vue parfaite. Entre trois et quatre semaines, sa vue commença à s'affaiblir sensiblement et cet accident paraissait accompagné de douleurs. Le mal fit des progrès rapides, et à l'âge de huit semaines seulement, notre pauvre petite enfant était complètement aveugle. Que nous éprouvions de douleurs de cette terrible infirmité, ma femme et moi! Une de nos enfants aveugle, quel pénible spectacle ce serait pour nous! Tous deux nous avions la même confiance en Ste. Anne; aussi nous fûmes inspirés de la même idée: faire une neuvaine en l'honneur de cette grande Sainte. Le soir même nous commençâmes cette neuvaine, et plus nous approchions du terme, plus notre confiance était grande; aussi, je vous assure qu'elle ne fut pas trompée. Après les exercices du neuvième jour, que nous avions faits avec plus de ferveur que jamais, ma femme et moi, nous nous rendîmes auprès du berceau de notre chère petite. Mais, ô prodige! ses yeux s'ouvrent! elle nous regarde! elle nous voit!..... Tomber à genoux pour témoigner notre reconnaissance au Ciel et à Ste. Anne, voilà la pensée qui traversa nos cœurs, comme un courant électrique. Qu'elle était fervente notre action de grâce! Aussi, qu'elle était grande notre joie! Vous le dire me serait aussi impossible que de vous raconter ce qui se passe au ciel. Depuis cette heureuse époque, nous n'avons jamais cessé de prier Ste. Anne et de la remercier; mais, mon cœur n'était qu'à demi satisfait; j'aurais désiré venir ici, à la Bonne Ste. Anne, et jamais je ne pouvais exécuter mon projet; toujours quelque obstacle venait m'arrêter. Enfin après treize ans du plus ardent désir. Dieu m'a exaucé, et cette année, j'ai pu me rendre ici sans difficultés, et voir de mes yeux cette église dont on dit tant de merveilles. Que je suis heureux d'avoir fait ce voyage, et que de choses édifiantes j'ai à raconter à ma famille!"

La candeur de ce père, son grand air de sincérité nous fait ajouter foi à tout ce qu'il nous a raconté, et les deux respectables confrères qui étaient avec nous, paraissent partager notre confiance.

UN VOLEUR ATTRAPPÉ.

Le 16 de ce mois, un individu qui disait demeurer à St. Charles est venu vendre un bœuf à M. Morneau et Rœan, bouchers de Winnipeg. Trois jours après, un nommé Elliot Armstrong est venu déclarer que le bœuf lui appartenait et lui avait été volé et a enlevé le peau de l'abattoir de M. Morneau et Rœan. Ces derniers firent émaner un mandat de perquisition pour aller chercher la peau qui fut trouvée et rapportée en Cour. En même temps, Armstrong prenait des procédés contre MM. Morneau et Rœan pour le bœuf. La cause fut fixée à mardi de cette semaine.

Dans l'intervalle, M. Jeffrey, notre boucher, fut inquiété pour un bœuf qu'il avait aussi acheté d'un individu dont il ignorait le nom. Un mandat fut émané contre le vendeur de ce bœuf, qui avait été vu non loin de Winnipeg, et on se mit à sa poursuite. Il fut arrêté lundi, et, mardi matin il fut identifié par M. Morneau comme l'homme de qui il avait acheté le bœuf réclamé par Armstrong. Les autres procédés furent arrêtés, et le véritable voleur, espèce d'indien à demi-civilisé, qui parle l'anglais assez bien, fut éconné sous deux accusations de vol. — *Mtis.*

UN PRINCE A LA MER.

Tronville, 20 août.

Les promeneurs de la plage ont assisté hier matin à un accident dont les suites auraient pu être fâcheuses. Un des fils de la Reine d'Angleterre, le prince Arthur, arriva la veille *incognito* sur son yacht l'*Aliz*, a failli passer de vie à trépas.

Le Prince est d'humeur facile; c'est ce que nous appelons familièrement "un bon vivant"; il s'est tout de suite mêlé aux plaisirs publics, a joué aux *ouillis* comme un simple mortel, a gagné des porcelaines à la loterie et prouvé son adresse au tir au pistolet. L'*incognito* n'a pas même duré l'espace d'une heure, et tout le monde a bientôt connu quel était le *gentleman* en jaquette bleu qu'on rencontrait simperturbablement accompagné de son aide-de-camp, qui ne le lâchait pas d'une semelle.

Hier, à l'heure du bain, les curieux se montraient avec avidité le jeune prince, qui est bon nageur. Etait-ce coquetterie? Etait-ce désir d'échapper à tant de regards? le prince s'élança et gagna la pleine mer, suivi de M. Lane, aide-de-camp attaché à sa personne.

Le jeune prince, qui est excellent nageur, entraîné par son ardeur, s'est aventuré trop loin. Malheureusement, il a gagné un courant assez dangereux et il a failli perdre la vie.

AUX cris de détresse poussés par le prince et par son ami, au moment où ils sentaient que le courant les entraînait, les deux maîtres nageurs, Coste père et fils, se sont jetés à l'eau et ont porté une bouée au prince et à son ami; une corde attachée à la bouée a permis de les ramener à terre.

Au moment où les deux Costé s'approchaient des deux nageurs, l'ami du prince Arthur, s'oubliant lui-même, s'est écrié:

"Sauvez d'abord le prince!" Aussitôt rentre à bord de son yacht, le jeune prince a envoyé son aide-de-camp remettre une gratification au maître baigneur Costé.

SASKATCHEWAN.

Nous apprenons avec peine que le nouveau bateau-à-vapeur de la Saskatchewan a sombré dernièrement avec une immense cargaison. C'est-là une nouvelle perte pour l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson et un triste accident qui va retarder la navigation dans cette importante rivière.

Nous n'avons pas encore de détails circonstanciés touchant ce naufrage; nous espérons cependant que les pertes ne doivent pas s'élever très hautes. C'est dans le rapide du Lac Travers, dit-on, que le bateau a frappé sur une roche et a sombré. Il faut que ce passage soit bien difficile; car tout le monde connaît l'habitude du Capt. Almond. Il y avait à bord du bateau beaucoup d'effets pour les Missions du Nord. Les eaux de la Saskatchewan étaient excessivement gonflées, vu qu'il y a vingt ans qu'elles n'ont pas été si hautes que cette année. Tout promettait une belle navigation jusqu'au Fort Edmonson. L'honorable Compagnie n'a pas osé tenter de se laisser rebater par les obstacles. Son énergie triompha de la Saskatchewan comme elle a déjà triomphé de la Rivière Rouge.

Faits Divers.

SESSION DE LA PAIX.—Un nommé F. X. Beaudry et Edmond Malo, de cette ville, ont été amenés jeudi dernier devant M. le Juge de Paix, Peter Charles Loedel, le premier pour avoir trouble la paix chez une fille du nom de Monique Charbonneau, le second pour injures verbales à l'adresse d'une dame Caroline Arbour. Beaudry a été condamné à payer une amende ou à faire un mois de prison commune et à donner caution de garder la paix durant six mois, Malo a été condamné à donner caution pour garder la paix durant le même laps de temps.

TEMPÉRATURE.—La température d'été dont nous avons joui jus qu'à vendredi s'est changée tout à coup et depuis ce jour l'atmosphère est chargée d'humidité et froide.

—C'est demain, mardi, que s'ouvre l'Exposition provinciale à Montréal.

UNE RÉPONSE CATEGORIQUE.—La ville de Cincinnati peut se glorifier d'un jeune homme qui apprécie la valeur des avertissements. Dernièrement, la Cour envoyait à son père l'ordre de se présenter et prouver que sa cause de banqueroute en instance ne serait pas abandonnée. L'ordre fut pas mépris remis au fils, qui le renvoya à la Cour avec cet endossement: "District Court des Etats-Unis, District du Midi, Ohio. Ma réponse à l'invitation ci-contre est que je n'ai jamais invoqué la loi de banqueroute; je n'en ai nul besoin, je ne possède pas un dollar et ne dois rien à personne, j'ai conséquemment je suis solvable; je vote le bulletin démocratique, et je suis opposé aux vols qui se commettent dans le Congrès des Etats Unis, parce qu'ils ne me rapportent rien; je ne reçois pas de "laissez passer gratuit" sur les chemins de fer, ni de billets de soirée, ni de dîner gratis, ni d'entrée dans les "salons," et je vais rarement dans la société des ladies de peur d'y perdre les mœurs. Je paie ce que j'achète, dors profondément, travaille chaque jour, excepté le dimanche, où je vais parfois à l'église."

UN HEUREUX PÈRE.—Des citoyens, respectables et tout à fait dignes de foi arrivant de Vaco, dans le Texas, écrivent un journal *L'Advance*, de la dite cité, qu'ils ont parmi eux un homme qui est père de 60 enfants; il en a eu 13 de sa première femme, 18 de la seconde, 10 de la troisième, 6 de la quatrième et 4 de la cinquième, encore vivants. De cette nombreuse progéniture, 35 sont en vie; 8 sont morts pendant la guerre dans les rangs de l'armée des conférés et 7 de mort naturelle. Ne se croirait-on pas revenu aux temps des patriarches?

LES TOMATES COMME REMÈDE.—Un Dr. Bennett attribue à la tomate des propriétés médicales fort importantes. Suivant lui, la tomate est un des plus puissants apéritifs en existence; dans le cas où le colomel est recommandé, elle est très-efficace sans compter qu'elle est plus inoffensive que tous les mé-

dicaments fabriqués par les droguistes. On peut obtenir de la tomate un extrait de calomel dans le traitement des maladies. Le Dr. Bennett ajoute que la tomate réagit à merveille contre la dyspepsie et l'indigestion, et que les familles devraient en faire un constant usage, en la mangeant cuite ou crue, suivant le goût.

—Lors de l'Exposition de 1867, il y avait dans la classe 95 une fabrique de chapeaux à la minute. On vous montrait la peau d'un lapin et quelques instants après le lapin était métamorphosé en chapeau de feutre ! Ce tour de passe-passe attirait la foule. A l'exposition de Vienne, on vous montre un morceau de cuir et, au bout de sept minutes, on vous le rapporte transformé en bottines ! Sept minutes exactement ! sinon la bottine doit être mal faite et rejetée.

Ajoutez vite que, dans tous les cas, ce sont des bottines américaines. On sait comment s'opère cette métamorphose rapide. Les semelles se découpent à l'emporte-pièce ; on en obtient autant que l'on veut à la seconde ; elles sont embreées, lissées et cornifiées avec la même vitesse. Les talons sont faits mécaniquement par l'assemblage de rouelles ; l'empeigne est préparée à côté ; on porte le tout sur la machine à clouer ou à visser et le temps de pousser un piston, la chaussure sert prête à livrer ! C'est sommaire.

A quelques pas, un peu plus loin, les vêtements se fabriquent avec la même vélocité. On peut apporter son drap en un quart d'heure. La machine découpe sur patron et le nombre lui est égal ; elle taille ses cent vêtements à la fois, sans la moindre hésitation ; la pièce s'en va plus loin ; elle rencontre des couseuses automatiques qui unissent les morceaux ; les boutons sont ajoutés par une couseuse auxiliaire ; le coup de fer est donné et le vêtement est achevé. Encore des habits à l'américaine !

—On exhibe, en ce moment, à Bruxelles, deux phénomènes russes. Andrian Jeltichijew, âgé de 55 ans, et son fils Fedor, âgé de 3 ans, nés dans les forêts du gouvernement de Gostroma, en Russie, où ils ont été découverts, il y a sept mois.

Le père, Andrian, a le visage entier, le nez, le front, les joues, les oreilles et une partie du corps complètement couverts de longs cheveux qui ressemblent plus au poil de l'ours qu'à celui de l'homme. Pour voir il est obligé de relever ses cheveux.

Andrian, à l'âge de 17 ans, ne possédait pas un dent. Après cet âge, il a un quatre dents à la mâchoire supérieure. Quoique ayant une figure d'animal, cet homme est excessivement doux ! Ayant vécu pendant cinquante ans dans les forêts, son langage n'est pas très-clair, mais il peut parfaitement répondre aux questions qui lui sont adressées en langue russe.

Son fils Fedor, âgé de 3 ans, est également un jeu bizarre de la nature ; sa figure et parties du corps sont couverts de cheveux argentés. Cet enfant a le caractère très-enjoué et très-intelligent.

Ces étonnantes phénomènes, dans toutes les villes où ils ont passé, ont été visités par les hommes de science qui ont déclaré que ce sont les phénomènes les plus rares de cette époque.

Des lettres du Révd. Père Colignon datées de la mission de Notre Dame des Victoires, Lac Labiche, le 17 Juin 1873, nous apprennent que le Révd. Père Jigreville était dangereusement malade à cette époque.

Des lettres plus récentes nous disent heureusement que le digne missionnaire est hors de danger, et même en convalescence.

Un incendie a malheureusement détruit les hangars et autres dépendances de la Compagnie au lac Labiche. M. Pambrun, bourgeois en charge de poste, n'a pu sauver que ses propres effets et un petit baril de poudre.

—Un des types les plus bizarres du quartier latin, à Paris, le doyen des bohèmes, dit le Sicile, vient de disparaître. Bouton, dit Bouton-d'Or, que tous les étudiants connaissent, est mort avant hier, à quatre heures, dans la plus profonde misère, à l'hôpital de la Pitié. Bouton-d'Or s'appelait, de son véritable nom, le vicomte Boutonnet de Saint-Valière ; il avait envi on quarante ans.

Au début de sa carrière dans le quartier, Bouton-d'Or dut sa réputation à sa générosité ; se bourse était toujours ouverte, et les jeunes gens ne se gênaient pas pour y puiser. Dans ces derniers temps, il gagnait à peu près sa vie en aidant les étudiants en droit, voir les étudiants médecine, à écrire leur thèses. Il excellait surtout à faire disparaître des épreuves, les solécismes et les barbarismes qui les émaillaient.

Au reste, il était licencié des lettres et licencié en droit, et avait été quelques temps économiste d'un des plus grands établissements d'instruction publique de la Montagne Sainte-Genève. Soir et matin, on le rencontrait dans les estaminets du quartier renommés pour la bonne qualité de leur absinthe et surtout à l'académie... de la rue Saint-Jacques. Là il périrait en bavant.

L'absinthe l'a tué, et il ne cessait pourtant de la maudire ; serment d'ivrogne. Il racontait du reste que le premier verre de cette liqueur lui avait été offert par Alfred de Musset, au café de la Rotonde, le lendemain d'une distribution de prix, où il avait eu quelques succès.

—Un Grec et un Vénitien disputaient de l'excellence de leur nation, le Grec, pour prouver que la sienne surpassait toutes les autres, disait que c'était de la Grèce que tous les sages et les philosophes étaient sortis. Il est vrai, reproduit le Vénitien ; car on n'y en trouve plus.

Terre à Vendre.

Une terre étant donnée comme les deux tiers Sud-Ouest du lot No. 12 du second Rang dans la concession Ste. Mélanie, dans la Seigneurie D'Aillebout. Cette terre est bâtie d'une bonne maison, peinte à neuf ; d'une grange, d'une écurie et étable, hangar et autres dépendances. La dite terre est d'un bon sol, et bien entourée de clôture solide et nouvellement réparée.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire Soussigné.

W. BERCZY.

D'Aillebout, 11 Septembre 1873. fin—42

ATTENTION!

MARCHANDISES NOUVELLES D'AUTOMNE et D'HIVER

GRAND MAGASIN A BON MARCHÉ

DE CAMILLE LABRECHE

PLACE DU MARCHÉ

JOLIETTE.

NOUVEAUTES.—Tweed Canadien & Anglais en quantité, de tous les prix. Ces Tweeds ont été achetés à bonne heure pour avoir le premier choix. Un assortiment complet d'Étoffe à Capot, tel que, Drap de Pilot, Beaver, Moscou, présental, Wincey et Ratine—Corps et Caleçon de toutes les couleurs—Chemises de Casimir toute faites—Chemises Blanches toute faite—Collets de Toile fine pour homme et Gant de Kid en quantité—Casimir noir à pantalon de 5 cheilings à 15 cheilings—Draps noir de 3 cheilings à 25 cheilings—Flanelle de toutes les couleurs—Casimir à Chemise du dernier goût—Carisé—Coton ouaté—Wincey de 8 ets, à 30 ets.—Une grande variété d'Étoffe à Robe de 15 ets.—Mémoro noir et couleur de tout prix—Paramata noir—Cobourg Français—Métino noir à Soutane—Crépé à Robe assortis—Alpaca noir—Soie noire magnifique.—Le plus grand choix d'Indienne et Coton caroté—Coton jaune et Shirting à meilleur marché que partout ailleurs—Coton filé de toutes les couleurs—Tentures—Claques et Pardessus—Tapisserie—Covr pieds de couleur—Covrrepieds Blanc de 5 cheilings à 20 cheilings—Col au dernier goût—Ruban à Ceinture assortis—Ceinture en cuir pour Dames—Ceinture en laine pour Messieurs—Françes assorties—Forme de Chapeau et Garniture à Chapeau—Bonnets de laine—Colerette de laine—Nuages en quantité—Laine de toutes les couleurs—Étoffe blanche, grise, noire, pour les hommes de chantier—Covrte de laine blanche et grise—Mitaines—Gants assortis—Waterproof à manteau—Coutil de couleur—Toile fine—Dentelle de fil—Dentelle en soie—Parapluie en soie—Parapluie en Alpaca et en baïste.

—DE PLUS—

M. C. LABRECHE tiendra des Robes de Carole aussi bon marché qu'aucun ancien magasin ; aussi des Casques pour messieurs en Sealskin, mouton de perse ; le tout à la dernière mode.

Les acheteurs feront bien dans leur intérêt de ne pas acheter avant de voir cet Assortiment qui se trouve au complet plus que jamais.

Une visite est sollicitée.

Joliette, 15 Septembre 1873.

EXHIBITION

PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

POUR 1873

L'EXHIBITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE pour 1873, ouvert au monde entier, aura lieu à Montréal, MARDI MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 16, 17, 18 et 19 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près du Mile-End.

Prix offerts..... \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 63, rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 30 AOUT, mais pour les produits agricoles, ainsi que pour les objets du département Industriel, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 6 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçue après ces dates.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné,

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 8 Juillet 1873.



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné, et endossées ; "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, le 18e jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction de 14 culées et 14 barrages avec pertuis, un certain nombre d'are-boutants et de piliers de pont, les creusements des culées et des barrages, les biefs Intermédiaires etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland entre Thorold et Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections dont 6 portant les numéros respectifs 2, 3, 4, 5, 6, et 7 sont situés entre Port Dalhousie et le Cimetière Ste. Catherine et dont 3 (numéros 12, 13, 14) s'étendent du côté Nord du chemin de fer Great Western jusqu'après, Brown's Cement Kilns.

Des soumissions seront aussi reçues pour l'élargissement et le creusement du Canal actuel entre Port Robinson et l'Aqueduc à Welland ; les travaux seront divisés en sections, ayant chacun une largeur d'un mille environ.

Des Soumissions sont aussi demandées pour le parachèvement du creusement et de l'élargissement du Havre à Port Colborne.

Les Cartes de ces différentes localités ainsi que les plans et devis des travaux seront visibles à ce bureau, le et après JEUDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE courant, et des blancs de soumissions seront fournis.

On peut avoir des informations relativement aux travaux qui doivent être exécutés au nord de Thorold, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur résidant à Thorold ; et les plans, &c., des travaux devant être faits dans le voisinage du Port Robinson et au-dessus de ce port, seront visibles au Bureau de l'Ingénieur résidant à Welland.

Toutes les soumissions doivent être faites sur les blancs fournis, et à chacune de ces soumissions doivent être apposés les signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Province, et voulant se porter garants pour la parfaite exécution du contrat.

Ce Département ne s'oblige pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux-Publics, Ottawa, 4 Septembre 1873.



AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 8 Septembre 1873.

Il est donné avis que conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 29ème Jour d'Octobre prochain.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que "Le Maire et Corporation de la Ville de Joliette" fera application à la Législature de Québec à sa prochaine session, pour obtenir divers amendements à son acte d'incorporation—27 Victoria Chap. 23.

Joliette, 1er Septembre 1873.

Réparation.

Je déclare que c'est à tort que j'ai dit que Azarie Faubé était le père de l'enfant né du mariage de Charles Bélaire avec Délima Rocheleau.

(Signé) MARIE GAGNON.

St. Alexis, 26 Août 1873.

AVIS.

Je, soussigné, fais savoir au public que je n'entends être responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre ou permission signé de ma main.

DAMASE ETHIER.

St. Charles Borromée, 15 Août 1873.

Tannerie à Vendre.

Une BOUTIQUE de TANNERIE, de 50 x 30 pieds, à deux étages, bâtie sur un emplacement de deux arpents en superficie et située dans le florissant village de la paroisse de St. Jacques l'Achérian. La Tannerie sera vendue avec les outils, une machine à broyer le tan, et une certaine quantité d'écorce ; elle peut employer plusieurs hommes.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné,

Jos. LAPOINTE.

St. Jacques, 16 juillet 1873.

A VENDRE.

Avis aux Médecins et Autres.

Le Dr. Robitaille désirant cesser de pratiquer, offre en vente son emplacement, situé dans le village de St. Roch de l'Achérian, Comté de l'Assomption.

—AUSSI—

une des meilleures terres de la paroisse de 3 arpents sur 30, avec une belle scierie située à 20 arpents de l'Eglise,—bâtie de maison, de grange, etc.

Une terre à bois d'un arpent sur 40 de haut, située à 50 arpents du village.

Toutes ces propriétés ainsi que l'Apothicaire, le ménage, les instruments aratoires et les animaux, seront vendus aux conditions les plus libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser au

Dr. ROBITAILLE, de St. Roch,

Où à M. J. A. ROBITAILLE,

No. 217, Rue des Commissaires.

MONTREAL.

Apprentis Demandés.

M. Damase Léveillé a besoin de deux apprentis—sœurs, munis de bonnes recommandations. Emploi immédiat.

Joliette, 4 Septembre 1873.

Apprentis Demandés.

On a besoin à la boutique de M. Chs. Desmarais, meublier, Rue St. Pierre—Joliette, de 2 ou 4 apprentis pour travailler dans les meubles.

1er Septembre 1873.

PROVINCE DE QUEBEC, CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Copuration pour les ans commerciaux ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 21 Juillet 1873.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CULTIVATEURS

ET DES BATISSES ISOLEES DU CANADA CONTRE LE FEU.

CAPITAL..... \$600,000.00

Bureau Central pour Québec (Province)

12 Rue St. Jacques,

MONTREAL.

Président, l'Hon. A. McKenzie. Vice-Président, pour la Prov. Québec ; J. H. Bellerose, M. P. et M. P. I. Secrétaire pour la Prov. Québec ; S. Pagnuelo, Ecr.

DIRECTEURS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

L'Hon. L. Archambault, l'Hon. W. H. Chaffers, Sénateur ; l'Hon. P. E. Dostaler, M. C. L. ; l'Hon. J. J. Ross, M. P. et M. C. L. ; l'Hon. P. Mortin, M. P. et M. C. L. ; R. Masson, Ecr. M. P. ; P. Larue, Ecr. M. P. P. ; L. A. Sears, Ecr. Avocat ; W. Prévost, Ecr. M. P. ; F. A. Quin, Ecr., Avocat.

La Compagnie d'Assurance des Cultivateurs n'est composée que de Canadiens ; il suffit de connaître les noms des Actionnaires, imprimés sur nos circulaires, pour se convaincre qu'il n'y a pas une Compagnie d'Assurance qui donne aux assurés canadiens autant de garantie de toute sorte.

En s'assurant à cette Compagnie contre le feu, on est assuré en même temps, et sans payer rien de plus, contre toutes les pertes causées par le tonnerre, qu'il mette le feu ou non. N'oubliez pas cela, c'est très important ; et nous tenons à contredire une certaine COMPAGNIE AMERICAINE qui avance faussement qu'il n'y a pas de Compagnie Canadienne d'Assurance contre toutes les pertes causées par le tonnerre ; car l'ASSURANCE DES CULTIVATEURS paie toutes les pertes causées par le tonnerre, qu'il y ait incendie ou non.

M. CREPEAU,

Agent.

St. Félix de Valois, Août 1873.

Sous Presse.

(Pour être Publié en Novembre 1873)

LOVELL'S GAZETTEER OF BRITISH NORTH AMERICA.—Contenant la description de plus de six mille cités, villes et villages dans les Provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de l'Isle du Prince-Édouard, de Maritoba, de la Colombie Anglaise et des Territoires du Nord-Ouest,—des informations générales, tirées de sources officielles, quant aux noms, localités, étendues de plus de 1500 lacs et rivières, avec un tableau des routes, indiquant la distance des Stations de Chemins de Fer, et des Ports de Mer, des lacs et des rivières aux cités, villes et villages dans toutes les Provinces. Prix demi-reliure \$2 50 ; pleine reliure \$3.75. Des agents sont demandés pour compiler les informations.

JOHN LOVELL,

Imprimeur.

Montréal, 9 Août 1873.

A VENDRE.

1o. Une terre, voisine de celle de l'Eglise, située en la paroisse de St. Liguori, comté de Montebello, contenant un arpent et demi de front, sur quarante-cinq arpents de profondeur—sans bâtisses ;

2o. Un lopin de terre, situé à douze arpents du village de la dite paroisse de St. Liguori, contenant trois arpents de front, sur vingt arpents de profondeur—avec grange et étable sur érigées.

3o. Une terre, située dans le village de la paroisse de St. Liguori, de trois arpents de front, sur trente arpents de profondeur plus environ six arpents en superficie, aboutissant à la Rivière Lac-Quarant—avec maison et magasin, hangar, grange, remise et autres dépendances dessus construites.—Cette dernière propriété est arrosée au milieu par une source capable d'abreuver plus de 50 bêtes-à-cornes.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire soussigné,

Oct. G. BELISLE,

Marchand et Cultivateur.

St. Liguori, 4 juillet 1873.

HOTEL DU CANADA

PAR

M. LOUIS CHEVALIER.

PLACE—BOURGET,

(COTE-SUD.)

JOLIETTE.

—OO—

M. CHEVALIER a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un HOTEL

Au Côté-Sud de la Place-Bourget.

(Voisine du "DOMINION TELEGRAPH.")

—OO—

Il ose compter sur une bonne part du patronage public par le confort qu'offre sa maison, sa ponctualité à servir les pratiques et l'excellent choix de ses liqueurs.

Bonnes Chambres, Salles nombreuses ; repas servis à toute heure.

Des écuries spacieuses où les chevaux seront bien soignés.

Joliette, 1er Mai 1873.

Arrêtez chez J. J. PROVOST,

Pour acheter vos effets de Groceries et Provisions. Il se flatte de pouvoir vendre au prix le plus réduits les articles et effets de première qualité qu'il tient constamment en magasin.

M. Provost continue d'acheter les

GRAINS.

La farine d'avoine,

La graine de trèfle,

La graine de mil,

Les fèves blanches,

etc., etc.

Il achète et vend le Bardeau.

Par sa ponctualité et sa droiture, M. Provost croit avoir mérité une part du patronage public ; et il le sollicite humblement.

ETABLISSEMENT,

(Coin des Rues St. Charles Borromée et Notre Dame.)

JOLIETTE.

MOULIN A COUDRE DE LOCKMAN.

—OO—

A vendre chez CHS. B. H. LEPROHON, cinq piastres comptant et cinq piastres par mois.

CERTIFICATS.

D'Aillebout, 19 Oct. 1872.

CHS. E. H. LEPROHON,

Joliette.

—OO—

Monsieur,

J'ai l'honneur—et c'est avec grand plaisir—de vous annoncer que le moulin que vous m'avez vendu est des meilleurs qualités et j'en suis très satisfait, et je le recommande au public.

DELE. AL. MICHAUD.

Joliette, 20 Septembre 1872.

—OO—

M. Leprohon,

Je suis des plus satisfaites du moulin à coudre que vous m'avez vendu. Depuis huit mois que je le possède, il ne s'est pas dérangé une seule fois.

C. DUPLESSIS;

Joliette, 29 Oct. 1872.

—OO—

M. Chs. B. H. Leprohon,

Le moulin à coudre de Lockman que vous m'avez vendu me donne grande satisfaction, et je ne puis faire mieux que de le recommander au public, et je le préfère de beaucoup aux Wanzer.

MME. THEOPHILE GRENIER.

RELIURE.



A. DELISLE.

A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.
RUE DE LANAUDIERE.

Ce monsieur exécutera avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier,
DANS TOUS LES GOÛTS.

LIBRAIRIE.

M. A. Delisle vient d'ouvrir, Rue de Lanaudière, une librairie où l'on peut se procurer, livres de prières de toutes espèces, chapelets, images, objets de fantaisie, et aussi toute espèce de papier, enveloppe, tapisserie, etc., etc.



JULIUS FERSCHKE,
MANGONNIER.

Informe le public qu'il a constamment en magasin un assortiment considérable d'OUVRAGES en PELLETERIES, tels que,

MANCHONS, VICTORINES,
CAPOTTES, PAR-DESSUS.

—Aussi—

Casques pour Messieurs. Casques pour Dames.

Le tout fait avec les meilleures Pelleterie du Canada et de l'étranger.

M. Ferschke exécute avec promptitude toutes les commandes qu'on lui fait, et répare les vieux articles en pelleterie.

M. Ferschke annonce de plus qu'il paiera le plus haut prix pour toute espèce de pelleterie qu'on lui apportera.
Joliette, 9 Octobre 1869.

MEUBLES! MEUBLES!

A Bon Marche.



C. CAPISTRAN.

(Autrefois facteur de moulins à battre)

Informe ses amis et le public qu'il tient maintenant une BOUTIQUE où il fait toutes sortes de meubles de ménage avec les plus beaux bois du pays. Il a constamment chez lui, des couchettes, tables, chaises, sofas, chiffonniers, etc., etc., etc.

M. C. Capistran est toujours prêt à faire des cercueils extra sous le plus court délai possible. Il se charge aussi de toute réparation aux vieux meubles qu'il a l'art de remettre à neuf.

A BAS PRIX.

Telle est sa devise,
RUE STE. MARIE.

EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE.
JOLIETTE.

19 Novembre 1872.

N. I. CHARLAND,
TAILLEUR,

RUE MANSEAU,
Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Vézina et D. Desormier, Ecr., Notaires.

M. N. I. Charland se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Joliette, 4 Mai 1872.

SELLERIE.



DAMASE LEVEILLE
SELLIER.

(A l'Enseigne du Grand Mai Rouge et Bleu.)
Rue Manseau—Joliette.

Tient constamment en sa BOUTIQUE, le choix le plus varié en

Harnais simples et doubles

DE TOUTES SORTES,

Selles,
Bride de Selle,
Sangles pour Etalons,
Lieu de
Bracelets pour chevaux qui se frappent,
Etrilles,
Brosses,
Peignes,
Fouets,
Pompons,
&c., &c., &c.

M. D. Léveillé profite de cette occasion pour offrir ses plus sincères remerciements à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, et les invite de nouveau à visiter son établissement, qu'il vient d'augmenter considérablement.

Le PLUS BAS PRIX sera demandé pour tous les articles offerts en vente.
Joliette, 21 Avril 1873.

HOTEL DE L'UNION
TENU PAR

G. LEBLANC,
PLACE-BOURGET,

[En Face de l'Hôtel de Ville,]
JOLIETTE.

La maison de M. G. LEBLANC offre tout le confort désirable, et les voyageurs y trouveront toujours une table bien servie et des liqueurs de premier choix.

Les gens de la campagne y trouveront des écuries et des remises convenables pour leurs chevaux et voitures.
M. G. Leblanc tiendra constamment des chevaux et voitures à la demande des voyageurs.
Joliette, 10 Mai 1872.

HOTEL QUEBEC,
TENU PAR

JOSEPH BEAUDRY,
RUE ST. PIERRE.

[En arrière de l'Hôtel de Madame Stansfeld,]
JOLIETTE.

L'HOTEL QUEBEC offre tout le confort désirable aux voyageurs, qui y trouveront toujours de bonnes chambres, d'excellents lits, et une table servie avec le goût le plus exquis. Les liqueurs sont de première qualité.
Les gens de la campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures.
Les voyageurs trouveront toujours à l'HOTEL QUEBEC des chevaux et voitures pour se faire conduire en quelque lieu que ce soit.
Joliette, 18 Mai 1872.

HOTEL
JACQUES-CARTIER.

JOSEPH COULET

Vient d'ouvrir un HOTEL sous ce nom, au coin des rues
ST. PAUL & NOTRE-DAME,
EN FACE DU MARCHE,
JOLIETTE.

HOTEL AMERICAIN,
TENU PAR

EUSEBE BEAUDRY,
VILLAGE DE L'ASSOMPTION,

EN FACE DU QUAI,
[Maison occupée ci-devant par feu M. Joseph Archambault.]

Les voyageurs trouveront à cet HOTEL tout le confort désirable; bonne table, bons lits, liqueurs choisies, etc.

De vastes écuries sont attachées à l'établissement.
M. E. BEAUDRY continuera d'acheter des chevaux, comme par le passé.
L'Assomption, 7 Mai 1872.

HOTEL DU PEUPLE

Licencié pour la vente en détail de Vins et Liqueurs fermentées.

L'EPIPHANIE.

MEDERIC DURAND

Informe ses amis et le public voyageur qu'il vient d'ouvrir un HOTEL dans le florissant village de L'Epiphanie.
Les voyageurs trouveront toujours à cette maison les vins et liqueurs fermentées de première qualité, une bonne table, de bons lits.
Pour les chevaux et voitures, de bonnes et spacieuses écuries et remises.
L'Epiphanie, 3 Décembre 1872. 3—m

Littérature Canadienne.

ANNALES
RELIGIEUSES ET HISTORIQUES

DE LA PAROISSE DE

St. JACQUES le MAJEUR.

DE

M. J. Romuald Paré

Ancien Curé de la paroisse de St. Jacques,

PAR
M. P. F. X. CHAGNON, Ptre.

Les enfants et les amis de la paroisse de St. Jacques sont spécialement invités à se procurer ces deux volumes qui sont en vente au bureau de la Gazette de Joliette.

ANNALES..... \$0.30
" à la douzaine..... 3.00
VIE DE M. PARÉ..... 0.20
" à la douzaine..... 2.00

R. R R

90

100

DES MORTALITÉS qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, quelle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra, diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes les douleurs, maux et infirmités sont dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les reins ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie la fièvre et l'ague, le mal de tête, le mal de dents, etc., etc. céderont en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphthérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules, de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adoucie avec du sucre ou du miel; lavez la gorge, la tête et l'estomac avec le Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Comment le Récupérateur rapide agit.

En quelques minutes, le patient sentira une égère démangeaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très-malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimuleront et repaîtront dans tous les tissus et veines du système, amenant les grandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps trouvera une plus grande chaleur. Les maladies de l'estomac, les Rhumes, les Frissons, le mal de tête qui empêchent la respiration, la sensibilité de la gorge et toutes les douleurs soit internes, soit externes, diminuent rapidement et le patient tombe dans un sommeil tranquille, se réveille rafraîchi, plein de vigueur et guéri.

On s'apercevra qu'en se servant extérieurement du Récupérateur, soit sur les reins ou vers les boyaux ou sur l'estomac et les boyaux, que pendant plusieurs jours on ressentira une agréable chaleur, montrant la longueur du temps pendant lequel il continuera son influence sur les parties malades.
Prix du RECUPERATEUR RAPIDE RADWAY, 50 centimes la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE.
87 Maiden Lane, New-York,
439, RUE ST. PAUL,
Coin de la Rue St. François-Xavier,
Montréal.

LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

CONTRE LE FEU

N'assure que les

FERMES

ET LES

Résidences détachées.

Incorporée et entrée en affaires en 1853.

CAPITAL ET SURPLUS..... \$600,000.00
DEPOT DU GOUVERNEMENT..... 100,000.00

BUREAU:—235, Rue ST. JACQUES

MONTREAL

E. H. GOFF, Agent-Général.

DIRECTEURS CANADIENS.

Col. ASA WESTOVER, Dunham, Qué.
B. BENOIT, écr., M. P. St. Hubert, Qué.
Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre de l'Agriculture.
Hon. FRANK SMITH, Sénateur, Toronto.
JOHN CRAWFORD, écr., Q. C. et M. P., et Président de la Royal Canadian Bank, Toronto.
JOHN TURNER, écr., (Sessions, Turner et Cie., Toronto.)
ALEX. MANNING, écr., Toronto.

ASSURE CONTRE LES DOMMAGES CAUSES PAR LE TONNERRE, soit que le feu s'en suive ou non. La Compagnie a donné naissance à ce caractère d'assurance. Aucune autre Compagnie en Canada ne donne cette garantie à ses assurés.

CHS. B. H. LEPROHON.

Agent à Joliette.

REFERENCES.

Dr. LAURIER, Joliette.
A. MAGNAN,
Dr. M. S. BOULET,
B. VEZINA,
J. O. DESILETS,
E. H. LEPROHON,
F. B. GODIN,
G. BABY,
J. MARTEL,
A. ARCHAMBAULT, L'Assomption,
L. U. FONTAINE, Magistrat de District.

Dépôt de Bière.

On trouvera constamment chez
J. U. FOUCHER,
Marchand—JOLIETTE,

de la célèbre bière de St. Jacques, au prix de 27 centimes le gallon par quantité de 5 gallons et plus. On y vend aussi de cette bière en petite quantité, (3 demards et plus.)
Joliette, 1er Février 1873.

SIROP DE GOMME
D'EPINETTE ROUGE

DE
GRAY

Pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement et les Affections des Bronches et de la Gorge.

Lorsque Jacques-Cartier remonta, pour la première fois, le St. Laurent, le remède, employé constamment par les Indiens, et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était les gouttes de gomme sortant de l'Épinette Rouge (*Abies Rubra*) qui était donné sous forme d'une confection après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour. Les colons, cependant, prennent cette gomme dissoute dans l'alcool, et par cette méthode beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce sirop, se trouve contenue une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui préparée à une température peu élevée, conserve à ce remède toutes ses propriétés *Balsamiques, Adoucissantes, Expectorantes et Toniques.*

Prix 25 Cents par Bouteille.

Seul manufacturier, HENRY R. GRAY, Pharmacien, Montréal.

En vente par tous les pharmaciens et les marchands de la campagne.

TRESIDDER & ROBITAILLE,
PHARMACIENS.

Agents en Gros pour Joliette.

20 mai 1872. 1—np

Atelier Typographique

DE

'**LA GAZETTE DE JOLLETTE**

ON EXECUTE

A CE BUREAU,

TOUTES SORTES

D'IMPRIMES,

TELS QUE

M. M. W. R. E. C. S. A.
CARTES D'AFFAIRES,

ET DE VISITES

LETTRES FUNERAIRES,

BLANCS DE COMPTES

BILLETS DE BANQUE

CIRCULAIRES,

AFFICHES,

PROGRAMMES,

BLANCS,

POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

M. les Greffiers ainsi que M. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoins.

Le tout imprimé sur

BON PAPIER,

et à des

PRIX TRES REDUITS

BLANCS

W. E. S. N. E. D. E. R. E. C.

AU BUREAU DE

'**LA GAZETTE.**'

POUR LES

AVOCATS.

Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'Avocats—Subpoenas—Affidavits pour Saisie-Arrêt Avant Jugement—Affidavits pour obtenir jugement—Déclarations pour Saisie après jugement—do avant jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparation—Avis de Requête pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et affidavit—do pour Saisie-Gagerie;

REPOUR

LES

NOTAIRES.

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurements.

POUR LES

GREFFIERS DES COMMISSAIRES.

Blancs de Sommations simples, Tiers-Saisie après jugement.

POUR LES

Huissiers.

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie, Avis de Vente.

POUR LES

Secrétaires—Trésoriers.

Rôle d'Evaluation de Perception, Liste Alpha-bétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS!—

Un grand nombre de Blancs d'Exécutions autres pour les Cours de Circuit de Comté.